

QUATRIEME PARTIE LA FRANCE

CHAPITRE III. La France puissance européenne et mondiale

Objectifs

Montrer que la notion de puissance s'inscrit dans le temps.

Problématique

La France a-t-elle le rang d'une grande puissance ?

Mise en oeuvre

Introduire par l'histoire de la politique européenne de la France et les transformations de son rôle dans le monde.

Dans l'étude géographique, montrer que la France est une puissance largement ouverte sur l'Europe et le monde.

Pour caractériser la place de la France en Europe et dans le monde, présenter les investissements, le tourisme, les liens établis par les mouvements migratoires, l'influence politique et culturelle de la France.

1. De l'Empire à l'Europe.

En 1945, la France conserve l'atout principal de sa puissance dans le monde en reconstituant l'Union française. Mais la décolonisation remet en question la présence mondiale de la France. Les liens avec les territoires d'outre-mer continuent d'évoluer, comme dans le cas de la Nouvelle-Calédonie.

Cependant, **les D.O.M.-T.O.M. maintiennent les ambitions mondiales de la République française et lui assurent un vaste espace maritime de 11 millions de km².**

C'est du côté de l'intégration dans l'Europe que la France voit se maintenir les ambitions d'une puissance moyenne.

L'influence culturelle mondiale de la France passe notamment par le français, langue de l'élite européenne et de la diplomatie jusqu'au début du XX^e siècle. Le français, parlé par quelque 159 millions de locuteurs (dont 25 millions le parlent comme une langue étrangère), est une des deux langues de travail de l'Organisation des nations unies et de ses agences, une des trois principales langues de travail de la Commission européenne et de l'Union africaine.

La France est un membre fondateur de l'Organisation internationale de la francophonie, qui regroupe 70 pays en 2010 et promeut la langue française, ainsi que les valeurs démocratiques et les droits de l'homme.

La présence culturelle de la France à l'étranger est entretenue non seulement par ses représentations diplomatiques, mais aussi par le réseau étendu de l'Alliance française et par les plus de 400 établissements scolaires français à l'étranger. De plus, la France est à l'origine de la création de médias à vocation internationale, tels que la radio RFI ou les chaînes de télévision TV5 et France 24.

2. Une puissance aux ambitions mondiales.

2.1. Un rôle politique international.

La France est un des membres fondateurs de l'Union européenne, de l'espace Schengen et de la zone euro. Elle est également un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle est enfin membre de multiples organisations internationales, comme l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le G8, le G20 ou la Francophonie. Ce rôle mondial s'explique par son passé de grande puissance impériale et sa puissance économique actuelle.

2.2. Les attributs de la puissance.

La France fait partie des cinq pays qui sont juridiquement reconnus comme « États dotés de l'arme nucléaire » par le traité de non-prolifération nucléaire. L'Armée française est, avec celle du Royaume-Uni, l'une des plus dotées financièrement en Europe. La France lui consacre 2,5 % de son PIB (soit un budget de 39 milliards d'euros en 2010).

Les forces militaires sont divisées en quatre armées principales, soit l'Armée de terre, la Marine nationale, l'Armée de l'air et la Gendarmerie nationale.

Depuis 1996, l'Armée est devenue de métier et le service militaire réduit à une Journée d'appel de préparation à la défense mixte. D'une capacité d'environ 350 000 hommes, elle est déployée à travers le monde, dans des théâtres d'intervention comme l'Afghanistan, le Liban, le Tchad, la Côte d'Ivoire et le Kosovo, mais aussi en vertu de traités internationaux à Djibouti, au Sénégal et au Gabon, sans oublier les troupes positionnées dans la France d'outre-mer.

2.3. L'Afrique, une zone d'influence privilégiée.

Des liens économiques, militaires et politiques se sont maintenus entre les Etats africains issus de l'empire colonial français et leur ancienne métropole. L'influence mondiale de la France n'est donc pas comparable à celle des Etats-Unis.

3. Une économie ouverte sur le monde.

3.1. La 5^e puissance économique mondiale.

En 2008, la France est redevenue la cinquième puissance économique mondiale, derrière les États-Unis, le Japon, la Chine et l'Allemagne, ou la neuvième à parité de pouvoir d'achat. La France est le troisième pays au monde par le nombre d'entreprises figurant parmi les 500 premières entreprises mondiales.

L'économie française est fortement extravertie, notamment vis-à-vis de ses partenaires européens (65 % des exportations françaises). Cette situation est en partie liée à l'épuisement ou à l'insuffisance des ressources minières et énergétiques du pays, qui l'obligent à importer. Mais elle s'explique également par l'importance des exportations. Avec une part de marché mondiale d'environ 8 %, la France est le second exportateur de produits agroalimentaires produits sur place, notamment grâce aux exportations d'alcools.

Néanmoins, le commerce extérieur de la France connaît d'importantes difficultés. Depuis 2004, la France connaît un déficit de sa balance commerciale, de plus en plus creusé (- 75,4 milliards de dollars en 2009), une situation qui s'explique en partie par le niveau élevé de l'euro face au dollar. Entre 1990 et 2006, la part de marché mondiale de la France dans les exportations de marchandises est passée de 6,3 à 4,1 % ; la France n'est plus en 2009 que le cinquième importateur et le sixième exportateur mondial.

3.2. Des résultats inégaux selon les secteurs.

Les succès de l'économie française à l'exportation reposent sur son secteur agro-alimentaire, son industrie de haute technologie (aéronautique, aérospatiale, nucléaire, télécommunication, matériel ferroviaire...) et son industrie de luxe.

Mais la France est dépendante de l'extérieur pour de nombreux produits. Elle doit **importer** des biens de consommation courante (textile, matériel électrique et électronique grand public...), presque toute son énergie et ses matières premières.

3.3. Un poids modeste face aux géants.

L'économie française ne pèse cependant que le cinquième de celle des États-Unis et elle est largement devancée par celle du Japon et de l'Allemagne. Peu d'entreprises françaises atteignent une dimension mondiale. La bourse de Paris est devancée par celles de New York, Tokyo et Londres.

Pour rivaliser avec les États-Unis ou le Japon, la France doit donc s'appuyer sur ses **partenaires européens**.

4. Le principal pôle touristique de la planète.

4.1. Une activité économique majeure.

La France est le pays le plus visité du monde (plus de 80 millions de touristes étrangers par an, 69% des français qui partent en vacances restent en France). Le tourisme est ainsi à l'origine d'importantes entrées de devises et génère plus d'un million d'emploi dans les services (hôtellerie, restauration...).

4.2. De multiples atouts.

La France dispose de divers atouts.

- richesse de son patrimoine historique, culturel et paysager :

La France possède un patrimoine architectural riche, témoin d'une longue histoire et de la rencontre de différents traits civilisationnels. Sur les 714 biens culturels classés au patrimoine mondial par l'UNESCO au 1^{er} janvier 2010, 31 sont français, ce qui fait de la France le troisième pays du monde en nombre de sites culturels classés au patrimoine mondial

- étendue de ses littoraux ;

- niveau de développement élevé et sécurité intérieure ;

- équipements touristiques (transports, hébergements, loisirs...) ;

- proximité des pays riches de l'Europe de l'Ouest.

4.3. Les espaces touristiques.

Les stations balnéaires l'été et les stations de haute montagne l'hiver sont les lieux les plus fréquentés. Le tourisme de masse qui s'y est développé a provoqué la création de gigantesques équipements qui ont défigurés certains sites.

Paris est également un site touristique de renommée mondiale.

5. La France et l'U.E.

La France, puissance moyenne, ne peut peser sur la scène mondiale dans beaucoup de domaines que grâce à l'Union européenne. L'unification du marché européen et l'instauration d'une monnaie unique en 1999 ont entraîné de profondes mutations de l'économie française. La France est le premier bénéficiaire de la Politique agricole commune, qui représente la moitié du budget de l'Union européenne.